



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E99307

VALABLE JUSQU'AU

18/05/2026

ÉDITÉ LE

04/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/03/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 17 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TOURS CEDEX 2013B00301

Siret : 791 856 438 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6106198

Assurance Responsabilité Travaux :

AREAS 04947499R

Assurance Responsabilité Civile :

AREAS 04947499 R

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Raison sociale : MEICHE. B

7 RUE ANDRE DUCHESNE  
37220 L'ILE-BOUCHARD

Téléphone : 02 47 58 50 37

Portable : 06 77 51 90 88

Fax :

Site Internet : <http://www.brunomeiche-chauffage.com>

E-mail : [sarlmeiche.b@orange.fr](mailto:sarlmeiche.b@orange.fr)

Responsabilité légale :

FIE NADINE CO-GÉRANTE / MEICHE NICOLAS CO-GÉRANT / MEICHE JEROME CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	20/03/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	03/02/2022
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	06/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	03/02/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	09/03/2023
o Ventilation mécanique	06/09/2023

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.